

MERILLER VAPEUR 24

AG du 22 janvier 2022

L'association Mériller-Vapeur 24 a tenu le 22 janvier son Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'activité de 2021 et présenter ses projets pour 2022.

Le nombre d'adhérents est stable, avec 43 membres à jour de cotisation à la date de l'Assemblée. Le quorum requis pour la validité des délibérations est du 1/3 des membres, soit 15. Or 21 sont présents et 6 ont remis un pouvoir. Le quorum est donc largement atteint, avec 27 membres présents ou représentés. L'AG peut donc valablement délibérer.

Le Bureau profite de cette occasion pour rappeler aux retardataires qu'ils ont quinze jours à réception de ce compte-rendu pour se mettre à jour de leurs cotisations.

L'Assemblée s'est déroulée en présence de Madame Mireille Volpato, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant le Président Germinal Peiro, de Madame Arlette Esclaffer, Adjointe à la culture à la Mairie de Coulounieix-Chamiers, représentant Monsieur Thierry Cipierre, et de Monsieur Frédéric Vézignol, Conseiller municipal de Boulazac-Isle-Manoire en charge de l'aménagement du site de Niversac.

Monsieur Claude Roumagous, pour *Sud-Ouest*, est également présent.

Monsieur Francis Aquaert, pour la Dordogne Libre, n'a pas pu assister à l'AG.

Les faits marquants de 2021 :

Les travaux d'entretien de la locomotive ont été affectés par la crise Covid, et les participants, ne pouvant pas tout faire eux-mêmes, ont reçu l'aide du Centre de Formation d'Apprentis de Périgueux pour la réfection du tender. La locomotive elle-même sera repeinte en 2022. Le reste des installations, cloche-annonce, bogie, sémaphore, portillon, font également partie de nos travaux.

Toujours dans le cadre des activités chemin de fer réel, le club apporte ses conseils à Boulazac-Isle-Manoire pour l'aménagement du site de Niversac qui sera le terminus Est de la navette venant de Mussidan. Une voiture ex-PLM sera installée sur site. Son utilisation définitive n'est pas encore exactement fixée. En revanche, la halle à marchandises, rénovée, accueillera un magasin de vente de produits régionaux, et une antenne de l'Office de Tourisme.

Concernant le modélisme, la modernisation du réseau fixe et la remise en état des réseaux mobiles se poursuit sous la direction de Christian Marchandise.

L'association a aussi participé à une exposition organisée par une étudiante en Histoire au château Saint Michel de Montaigne en septembre, ainsi qu'au forum des associations et au Marché de Noël de Coulounieix-Chamiers.

Les projets pour 2022 :

Les adhérents ont envie et besoin de se retrouver et des projets de sorties sont à l'étude pour diverses manifestations quand la situation sanitaire le permettra (sortie au train à vapeur de Martel, pique-nique, par exemple).

Le club envisage l'organisation d'une bourse en 2022.

Modélisme : les chantiers prévus manquent de bras :

- Achèvement du module transconteneurs.
- Poursuite des travaux sur les réseaux « Agonac » et « le Tacot ». Projet d'un circuit à l'échelle N, le « train des Alpes ».
- Circuit fixe : signalisation voies 1 et 2, câblage dépôt et triage.
- Le circuit « Niversac » est trop grand pour des expositions temporaires. Il convient de le transformer provisoirement en modules fixes pour l'inauguration de la navette ferroviaire en juillet.
- Mérille Vapeur 24 a été sollicitée par l'association « Starlux Génération Beffara » pour l'étude de la création d'un musée présentant les figurines de la marque. Dans ce cadre Mérille Vapeur apporte son soutien pour la création d'un Réseau à l'échelle 1/87^{ème}.

Rond-point, locomotive :

La peinture côté circulation automobile est programmée. Des reprises de peinture côté voies SNCF sont à l'étude.

Sont également prévus la pose d'une nouvelle bielle, la pose des tôles de blocs-cylindres, et la réparation du marchepied avant droit. L'entretien continuera aussi sur le centre du rond-point, avec le sémaphore et le bogie.

Gestion du club :

Le Trésorier Jean-Marie Quidet présente la situation financière qui, compte tenu des difficultés du moment, reste convenable malgré l'absence de rentrées qui proviennent en temps normal d'expositions à l'extérieur des locaux du club. Il nous expose ensuite le budget prévisionnel 2022.

Nous rappelons aux membres de l'association que les cotisations couvrent, exceptionnellement, les deux années civiles 2021 et 2022. Pour mémoire, cotisation simple : 15.00 € et cotisation modélisme : 25.00 €.

L'AG donne ensuite quitus à Pierre Perrier pour la gestion du club et à Jean-Marie Quidet pour le rapport financier. Le bureau 2021 présente sa démission comme le prévoient les statuts, et il est ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau dont voici la composition :

- Président : Pierre Amédée Perrier
- Vice-Président chargé des relations extérieures : Roger Marouby
- Second Vice-Président : Jean-Claude Deschamps
- Trésorier : Jean-Marie Quidet
- Secrétaire : Alain Hucher
- Secrétaire adjoint : Jean-Claude Rogeau
- Délégué au Modélisme : Christian Marchandise
- Délégué aux Travaux : Gilbert Urso

Interventions des invités :

Monsieur Vézignol pour Boulazac-Isle-Manoire remercie le club pour son assistance amicale dans le projet de Niversac.

Madame Esclaffer pour la ville de Coulounieix-Chamiers rend hommage à l'implication de Mériller-Vapeur dans la vie locale. Elle insiste par ailleurs sur la nécessité de contractualiser nos opérations extérieures, notamment Starlux, et de s'assurer de leur financement. Elle déplore la rigueur budgétaire qui rend difficile l'augmentation des subventions, ainsi que le manque de plus grands locaux pour les associations. Elle répond favorablement à notre demande sur l'utilisation éventuelle de la nouvelle Maison de Quartier pour nos activités de représentation.

Ensuite, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 11 heures 30.

Alain HUCHER
Secrétaire

Pierre Amédée PERRIER
Président